



Page 3 - Restaurant scolaire



Page 4 - Focus



Page 12 - Enfance

*La Ménittré*

# Le MÉNI' Bulletin



n°130 - Mars 2011

## Sommaire

Vie municipale .....	2 à 3
Focus .....	4
« La gestion raisonnée »	
Jeunesse .....	5
Vie associative.....	6 à 9
Vie intercommunale .....	9 à 12
Brèves.....	12

**PARUTION DU PROCHAIN  
BULLETIN MUNICIPAL  
LE 14 JUIN 2011**

**DÉPÔT DE VOS ARTICLES AVANT  
LE 16 MAI 2011**

Journal municipal de La Ménittré  
 Directeur de la publication : Claude MAINGUY  
 Équipe de rédaction : Commission  
 Communication et Associations  
 Crédit photos : Mairie, Associations, J. CARREEL  
 Mise en page : Service Communication  
 Imprimerie : LGL IMPRIMERIE ISSN : en cours  
 Mairie : BP 20 - 49250 LA MÉNITTRÉ  
 Tél. 02.41.45.63.63 - Fax 02.41.45.69.33  
 Courriel : mairie@lamenitre.fr  
 Site Internet : www.lamenitre.fr

## Le Mot du maire



Après plusieurs mois de travaux, le restaurant scolaire se termine. Il ouvre ses portes aux enfants qui vont pouvoir ainsi bénéficier de ce nouvel équipement : espace spécifique pour les enfants de maternelle, self-service pour les plus grands. Après un temps d'adaptation indispensable, je suis sûr que les enfants et le personnel apprécieront et que le temps du repas sera pour tous un moment vraiment agréable.

Les usagers de la salle Joseph Pessard devraient également trouver un meilleur confort. Les vestiaires, les toilettes, l'espace de convivialité ainsi que la nouvelle salle de réunion contribueront à améliorer les conditions d'accueil et de déroulement des nombreuses activités ou manifestations, sportives, festives... Quelques travaux restent encore à réaliser notamment les aménagements des espaces extérieurs : parking et voies de circulation. Le chantier a occasionné quelques perturbations, je remercie vraiment tous les usagers et responsables d'association pour leur patience et leur compréhension.

Cette réalisation complète les équipements de la commune en vue de répondre au mieux aux besoins des habitants, enfants, jeunes et adultes. Le site ainsi aménagé, deviendra un véritable lieu de vie et de rencontre.

Claude MAINGUY

## Au fil des conseils

### FACADE DE LA MAIRIE

Des travaux de réfection d'une des façades de la Mairie ont débuté. La façade sud est particulièrement abîmée : beaucoup de linteaux sont endommagés, de nombreuses pierres fissurées.

C'est la société SARPA qui intervient sur ce patrimoine local. Plusieurs fenêtres de la Mairie seront par la même occasion rénovées (Ent. LE DROGO) : d'origine, elles subissent en effet, le poids des années et sont loin des standards actuels en matière d'isolation thermique.

Le montant de cette première tranche de travaux s'élève à 80 K€, subventionnée à hauteur de 23 K€.





## CHANTIER DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux progressent selon le planning initialement prévu. Les enfants devraient « goûter » aux joies du self à partir de la deuxième quinzaine de mars.



## TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal a voté une augmentation de 2% des tarifs du restaurant scolaire. Le nouveau tarif de 2,85€ s'appliquera après les vacances de février. Cette hausse est sans lien avec le « self service ». Un tarif majoré de 1€ sera désormais appliqué aux repas pris sans inscription. En effet, il a été constaté qu'encore trop d'enfants déjeunaient au restaurant scolaire sans y avoir été préalablement inscrits, ce qui créé des problèmes d'approvisionnement.

## TARIFS LOGEMENTS LOCATIFS

La commune est propriétaire de 6 logements locatifs. Le Conseil Municipal a voté une majoration des loyers selon l'indice de référence des loyers. Les prix de location vont de 205.90€/mois pour un T2 rue de la Vallée, à 630€ pour un T4 rue du Marc Leclerc.

## EMONDAGE D'ARBRES APPARTENANT A LA COMMUNE

Comme l'an passé, le Conseil Municipal a décidé de confier à des particuliers l'émondage d'arbres communaux, notamment dans la zone du Fraubert. Les personnes intéressées peuvent poser candidature en mairie.

Le prix du bois a été fixé à 20€ le stère. Le Maire signera une convention avec les particuliers acquéreurs précisant les modalités d'intervention.

## VIE ÉCONOMIQUE

Début février, une rencontre avec les acteurs économiques de notre commune a été organisée avec les représentants de la communauté de communes Vallée Loire-Authion chargés du développement économique.

Cette initiative a permis à une vingtaine d'artisans, commerçants et responsables d'entreprises ou de services de mieux se connaître et de partager leurs préoccupations. Ils assurent l'emploi et les services de proximité essentiels au dynamisme de la commune. Les élus sont particulièrement attentifs à leurs questions et à leurs projets.

## GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Le Conseil Municipal adopte des tarifs différenciés entre le matin et le soir. Le tarif du matin reste variable en fonction du quotient familial : il va de 1,20€ à 1,35€. Pour le soir, il varie de 1,60€ à 1,80€. Pour des enfants fréquentant la garderie le matin et le soir, il faudra compter entre 2,38€ et 2,68€ par jour.

Ce changement de tarifs est lié aux nouveaux modes de calculs de la Caisse d'Allocation Familiales qui finance une partie du coût à la charge des communes : le calcul s'effectuait sur la base d'un forfait. Aujourd'hui, la CAF finance les communes en fonction du nombre d'heures « réelles » de garde.



◆ Depuis 2007, les services techniques de la commune se sont engagés dans une évolution de leurs pratiques afin de limiter notre impact sur l'environnement. Ces efforts se concrétisent au quotidien dans de nombreux domaines.

## 1 RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES, AVEC LA VOLONTÉ DE TENDRE VERS LE « ZÉRO PHYTO »

Ce projet avance en fonction des moyens dont dispose la commune.

Rappelons que ces produits sont employés sur les trottoirs et les zones perméables, le cimetière et quelques zones engazonnées (terrain de football, mairie, place de l'église...). Aucun insecticide, acaricide ou fongicide ne sont utilisés. Il n'est plus répandu de produit dans les écoles.

Dans cette logique, il faut recourir à des méthodes alternatives : binette, débroussailleuse, désherbeur thermique en zone sensible (bords de Loire, zone imperméable). Le recours aux engrais chimiques est limité au profit d'engrais d'origine organique, quand cela est possible.



Désherbeur thermique

## 2 LE PAILLAGE

Pour un meilleur développement des végétaux dans les massifs, il a été installé un paillage qui permet de limiter le développement des herbes indésirables sur le site et de garder une humidité. Ce paillage favorise également le retour d'une faune microbienne (vers de terre...) qui améliore l'aération des sols. Ce paillage est issu en partie de nos déchets de tailles (branches...).



## 3 L'ARROSAGE AUTOMATIQUE

Un système a été installé ou « modernisé » dans différents secteurs afin d'assurer un arrosage de meilleure qualité et sans gaspillage. Dans cet esprit, la commune a pris le parti de ne plus arroser certains secteurs (Espace Pelé, rue du Canal, rue Saint Jean...) : l'objectif est de réduire la consommation, notamment sur des zones branchées sur le réseau d'eau potable. L'alimentation se fait par un puits sur le secteur de la Mairie, la place de l'église et tous les arrosages sont réalisés par le personnel.

## 4 SÉLECTION & SUPPRESSION DE VÉGÉTAUX

Devenus trop importants dans le milieu dans lesquels ils étaient plantés, vieillissant, posant des problèmes sanitaires (chenilles processionnaires du pin...), certains végétaux ont été remplacés, quand le lieu le permettait, par des variétés différentes.

Après avoir créé des réserves de terre rue du Roi René, la commune poursuit sa démarche en créant de nouvelles zones « fleuries » avant le goudronnage rue du Roi René. De nouvelles zones seront également aménagées sur la Levée entre le Port Saint Maur et le rond point, au nouveau cimetière...

Le fleurissement de plantes « annuelles » en bac et suspension, très consommateur de temps et d'arrosage, a également été diminué, au profit de plantations de vivaces et d'arbustes, notamment rue principale.

Comme vous pouvez le constater un peu partout autour de vous, la commune a intégré les problématiques environnementales et de santé dans son action quotidienne. Les pratiques d'entretien, de fleurissement, évoluent. C'est avec chacun d'entre vous que ce projet pourra avancer, en acceptant parfois certaines imperfections : quelques herbes en pied de mur sur les zones imperméables, là où les désherbants sont interdits...

► Une réunion publique d'information sur la taille, le fleurissement et les nouvelles méthodes d'entretien, sera organisée le vendredi 1<sup>er</sup> avril à 19<sup>h</sup>, Espace Culturel.





## École Pierre Perret

L'année se poursuit sur le thème des contes européens. A cette occasion, une veillée contes a été organisée avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves. La recette de cette animation servira à financer une partie de la sortie de fin d'année au Zoo de Doué La Fontaine.

Au cours du 2<sup>nd</sup> trimestre, la Cie des 3 Chardons viendra nous interpréter un conte : Boubam et le Tam-Tam.

*N'oubliez pas de prendre rendez-vous dès maintenant, afin d'inscrire vos enfants pour la rentrée prochaine.*



Rosalie SAVDIE, Conteuse

## École Maurice Genevoix

Les 5 classes de l'école poursuivent actuellement les différents projets pédagogiques.

CP et CE1 poursuivront en mai leur étude de « la Loire au fil des saisons » en partenariat avec le Parc Naturel Régional et la Maison de Loire en Anjou. Après avoir fait la connaissance de leurs correspondants de Montreuil-Bellay à l'occasion d'une animation à la maison de La Loire à Saint Mathurin autour d'une œuvre de Josep Grau-Garriga, les 26 CM1 s'apprêtent à passer une nouvelle journée d'échange. Elle aura pour théâtre les archives départementales où les 2 classes participeront à des ateliers de recherche. Dans le cadre du projet des classes de CE2 et de CM2 de sensibilisation et de pratique des arts visuels, les deux groupes vont participer à une journée de découverte du travail de l'illustratrice tchèque Kveta Pacovska à l'abbaye de Fontevraud.



Ils participeront par ailleurs à 3 ateliers artistiques au Musée des Beaux-Arts d'Angers et rencontreront Céline Auveillain, artiste, présente pendant 2 jours à La Ménittré. Si l'on ajoute les participations

au cross, aux journées d'athlétisme et aux animations musicales des amis des orgues et de l'école de musique, la fin de l'année s'annonce bien remplie.

## École Sainte Anne

Les élèves du cycle 2 et cycle 3 ont visité la Mairie, ceci vient faire écho au thème d'année de l'école : le patrimoine local. Ce monument a dévoilé quelques-uns de ces secrets, des pièces majestueuses, un escalier monumental et des combles mystérieux.

Anne-Marie Perrotin, médiatrice culturelle, a joué les guides dans la Mairie en expliquant son histoire. La disparition étrange d'un objet a lancé les écoliers dans une chasse aux trésors qui va leur faire remonter le temps à travers les monuments de la Ménittré.



Ce projet va mobiliser beaucoup de savoirs et de savoir-faire de la part des élèves : se repérer dans le temps et l'espace, réaliser des comptes rendus, savoir dater des monuments historiques...

Ce projet se veut aussi intergénérationnel. Il va mobiliser pendant quelques mois des personnes ressources de la commune, mais aussi des parents et des grands parents experts de l'histoire de La Ménittré et souhaitant transmettre aux jeunes leurs savoirs.

■ Les inscriptions pour l'année prochaine sont ouvertes. Merci de prendre rendez-vous auprès du directeur au plus tôt.

## C.E.L.

7<sup>ère</sup>

de couverture pour les « acteurs en herbes » de l'atelier théâtre dirigé par Anne EYER et proposé par la commune dans le cadre du Contrat Educatif Local. Ils se sont produits le Dimanche 6 février dernier au Centre Jean-Carmet à Mûrs-Érigné lors du Festival « Inter-Scènes ».



## Les Amis des orgues

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 13 janvier et a reconduit le conseil d'administration qui a renforcé son équipe en accueillant 2 nouveaux membres.

Après une année 2010 riche de concerts variés et de prestations de qualité qui ont rassemblé en moyenne une centaine d'auditeurs, la programmation 2011 espère satisfaire un public encore plus nombreux et plus large.

Pour faire suite au concert de l'Ensemble Instrumental d'Anjou du 13 février avec un répertoire de grande harmonie, l'association a invité 2 autres formations très différentes pour les prochains mois.

■ Le dimanche 10 avril à 16h30, un organiste et plusieurs chanteurs solistes de l'École Maîtrisienne de la Cathédrale d'Angers interpréteront des petites oeuvres du 17<sup>ème</sup> siècle : Lully, Charpentier...

Le chœur sera dirigé par Stéphane Wandriessse, un passionné de musique baroque et classique.

■ Autre date, autre registre : le samedi 28 mai à 20h30 avec l'Ensemble Sarabande, piano, cordes et vents, pour un concert de musique de chambre sous la direction d'Olivier Lançon.

Mozart, Telemann, Fauré et Poulenc seront les compositeurs interprétés ce soir là.

**Réservation à l'Office de Tourisme  
Vallée Loire-Authion - 02 41 57 01 82  
Place Charles Sigogne - St-Mathurin-sur-Loire**



Concert de l'Ensemble Instrumental d'Anjou  
à l'Église de La Ménitré le 13 février 2011



L'Assemblée générale de l'association Arts, Culture et Loisirs a eu lieu le 28 janvier en présence des participants au concours des Maisons Fleuries.

### Le Concours des Maisons Fleuries (24 inscriptions).

Le 1<sup>er</sup> prix des jardins visibles de la voie publique a été attribué à Odette LAYEC. Le 1<sup>er</sup> prix des balcons-terrasses a été attribué à André DELAIRE. Les deux 1<sup>er</sup> prix ont reçu en cadeau une visite gratuite pour deux personnes à Saint Lyphard. Joseph Chartier a été félicité car en tant que vainqueur en 2009, il était hors concours.



### L'association a dévoilé ses projets 2011.

Comme les années passées, sera reconduit : l'Opération « Fleurissons notre village » en renforçant le partenariat avec la commune, le Marché aux fleurs et le Concours des Maisons Fleuries. Le Salon d'Art « Regards Croisés », une Rando'lune. La sortie champignons en octobre et le retour de la Foire aux livres, « Les plantes, source de vie ... », le 20 novembre.

AACL se prononcera sur la programmation d'une sortie dans le cadre du Festival d'Anjou, sur une journée à Saint Lyphard, village fleuri en pays de Brière, sur la création d'un concours des maisons et commerces illuminés en décembre.

Quelques autres projets verront peut être le jour, tels que, participation à Mystère de Loire le 15 mai, à l'un des « Apéros-concerts » et à la Journée du patrimoine le 19 septembre.

*Campagne 2011 d'adhésion, rejoignez l'association pour soutenir les actions d'AACL. Cotisation annuelle individuelle, adulte : 5 €.*

*Contact - Arlette Pavie, Trésorière 02 41 45 61 98*



## Comité des Coiffes - Hommage

**Les bénévoles se sont retrouvés samedi 5 février à la salle des sports pour partager un moment convivial en remerciement à leur investissement lors du festival 2010.**

Ce fût l'occasion pour Jackie PASSET de rendre hommage au président honoraire, Gérard NICOLAS, et de lui remettre une plaque en ardoise gravée et ornée de la médaille d'or des comités des fêtes, en hommage à son investissement dans cette manifestation : 40 ans comme président ce n'est pas banal.

Ce fut ensuite au tour de Marie-Pierre MARTIN, vice présidente du Conseil Général de lui remettre la médaille départementale. Celui-ci a alors profité de la parole pour rappeler l'esprit d'équipe qui avait guidé son action, et, qui doit toujours animer l'ensemble des acteurs d'une telle manifestation, gage essentiel de réussite et de pérennisation. C'est une chance qu'une telle manifestation puisse rassembler autant de générations différentes autour d'un projet commun, sur une si longue durée. Les presque 180 bénévoles qui participent chaque année à ces 2 journées, puisent une grande partie de leur motivation dans le plaisir de se rencontrer et d'échanger.

A ce moment, la phrase de St Exupery prenait tout son sens : « Il n'existe que de véritables richesses que de relations humaines ».



### Assemblée Générale

Le 58<sup>ème</sup> Festival s'annonce déjà de bonne facture avec la venue de L'UKRAINE, L'ARGENTINE et L'ESPAGNE ainsi que le groupe celtique des TERROIRS ET TRÉTEAUX.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de la fête, accueillir et loger des membres des groupes étrangers, contactez les responsables

Président - Jackie PASSET - 06 82 32 55 98

Bénévoles - Christine PAUVERT - 09 60 45 55 02

Hébergement - Joëlle BOITEAU - 02 41 45 60 20

## Comité des Fêtes

Lors de l'assemblée générale du vendredi 21 janvier, 2 nouveaux membres ont rejoint le comité : Amélie MASSON et Patrick DUPUIS. L'association remercie les membres qui ont quitté le comité pour leur temps consacré au bénévolat.

Le bureau est un peu modifié :

*Président - Jackie PASSET*

*Vice-président - Michel BAILLIF*

*Vice-président - Roger DELSOL*

*Secrétaire - Didier BOIGNÉ*

*Secrétaire adjoint - Arnaud VIGANNE*

*Trésorière - Jacqueline LEFEVRE*

*Trésorière adjointe - Amélie MASSON*

Le LOTO sera la seule activité au programme pour ce printemps. En effet le traditionnel repas des anciens est reporté à l'automne en raison de la construction du nouveau restaurant scolaire.

Le LOTO : samedi 19 mars à 20<sup>h</sup> – Salle J. PESSARD.

Venez en famille, entre amis, passer une soirée agréable tout en vous amusant. Comme d'habitude, de nombreux lots de qualité seront mis en jeu.

Les 2 supers lots à gagner : Un week-end croisière en pénichette sur la Mayenne pour 4 personnes et un lot de deux vélos.

Les autres lots : 7 gros lots, 20 quines dont 10 jambons, 2 lots enfants, 1 Loto +.

Sur place : hot-dog, gâteaux, buvette.

## ADAM

L'Association Des Actifs Méritréens organise le vide grenier annuel le dimanche 5 juin à partir de 7<sup>h</sup>. Afin de préparer au mieux cette manifestation, les réservations débiteront à partir du 15 mars (plan au café du commerce). Priorité sera donnée aux riverains de la manifestation et habitants de La Méritré du 15 mars au 4 avril.

A noter qu'à partir du 5 avril, toute personne pourra réserver un emplacement de 4 m sur 4 m, au prix de 8€ (environ 400 emplacements de disponibles). Une tombola gratuite aura lieu pour tous les exposants dont le premier prix sera un VTT d'une valeur de 100€.



## ASM Basket

Le club entame sa 2<sup>ème</sup> phase de championnat (15/01/2011 au 30/04/2011). Le club accueille cette saison 80 licenciés dont 65 jeunes de 5 à 15 ans. Le début de cette 2<sup>ème</sup> phase a été quelque peu perturbé par les travaux de la nouvelle cantine.

◆ Classement 1<sup>ère</sup> phase (15/09 au 15/12/2010)

- Poussins - 4<sup>ème</sup>/6
- Poussines - 4<sup>ème</sup>/5
- Benjamines - 1<sup>ère</sup>/6
- Benjamins - 1<sup>er</sup>/5
- Minimes féminines - 2<sup>ème</sup>/6

Lors de la 1<sup>ère</sup> phase les benjamins, benjamines, minimes ont participé à un stage d'arbitrage (04/12/2010), sous la direction d'arbitre officiel du Comité de basket.

◆ Quelques dates :

Le 27 mars - Journée d'animation du club salle Pessard pour l'ensemble des licenciés ;

Le 15 avril - Tournoi loisirs ;

Le 8 mai - Tournoi Départemental du Mini-Basket à Cholet ;

Le 21 mai - Tournoi Amical de l'ASM Basket ;

Le 27 mai - Assemblée générale de l'ASM Basket salle annexe Pessard.

Chaque week-end des équipes sont à encourager, des babys aux loisirs.

## Club Nautique

L'association organisera son 8<sup>ème</sup> marché aux bateaux le dimanche 15 mai 2011.

Contact - JM RADOTIN 02 41 45 61 95



## Tennis Club Ménitréen

La fin de saison 2010 a vu l'équipe des jeunes garçons 13/14 ans, Matthieu Héroult et Donovan Patry, sacrée championne départementale.



La nouvelle saison s'annonce de même qualité que la précédente, portée par les succès des ces deux jeunes tennismans prometteurs. En effet l'équipe 1 femme, bien que diminuée par l'absence d'une de ses joueuses, s'accroche et semble bien partie pour se maintenir en 1<sup>ère</sup> division. De plus le bilan global des équipes seniors pour cette première partie de championnat est plus que satisfaisant : l'équipe 2, après des débuts difficiles en 2<sup>ème</sup> division, semble avoir retrouvé la bonne cadence, l'équipe 3 lutte sérieusement avec bon espoir pour une montée en 2<sup>ème</sup> division. Enfin l'équipe 1 continue son parcours sans faute en pré régional et se dirige tout droit vers une montée en Régional 3.

De même l'équipe 1 senior + suit le chemin qui mène vers l'accession en Régional 2. S'accrochant pour le maintient en 1<sup>ère</sup> division, l'équipe 2 senior +, n'est pas en reste. L'équipe 3 senior +, pour sa 1<sup>ère</sup> année s'en sort bien et a l'avenir devant elle.

Pour finir, les équipes jeunes 11/12 et 15/18 ont entamé une bonne saison. L'équipe 2 des 15/18 est toujours en course pour une 1<sup>ère</sup> place dans sa poule de 2<sup>ème</sup> division.

Il est à souligner que certaines performances de ces équipes ne sont pas étrangères au très beau début de saison de David Gaillard qui, aligne les matchs en senior1 et senior +1 et reste toujours invaincu. C'est aussi certainement le résultat du travail de l'entraîneur Matthieu Desbois.

Espérons que la saison va se finir comme elle a commencé, toujours dans cette bonne ambiance indissociable à l'esprit du club.

Bonne continuation à tous les licenciés.



## ASM Football

### Les Seniors

Du côté des seniors, les résultats sont très satisfaisants puisque l'équipe fanion est toujours en tête de son groupe. Mais rien n'est encore joué car il reste dix matchs et les joueurs se savent désormais attendus à chaque rencontre.

La fin de saison sera marquée par le traditionnel tournoi interne suivi du méchoui, le dimanche 28 mai ... avec la montée à fêter ?

### Les Jeunes

Voilà c'est fait ! L'équipe des benjamins a gagné son billet pour la division supérieure lors de la 3<sup>ème</sup> phase. Six matchs pour six victoires en première division. Pas mal pour une équipe composée uniquement de joueurs de La Ménitric et dont 8 sont des premières



années. Quel bonheur pour ses dirigeants et éducateurs d'avoir autant de satisfaction !

Toujours qualifiée également en coupe, l'équipe ne s'est inclinée qu'une seule fois depuis le début de la saison : c'était lors du premier match.

# Vie intercommunale



## Les Brèves de la CCVLA

### ZONAGE D'ASSAINISSEMENT : RÉVISIONS

Dans le cadre de sa compétence « Assainissement Eaux Usées », la communauté de commune établit les zonages d'assainissement en concertation avec les communes.

Suite à une étude engagée avec le cabinet BE OX ENVIRONNEMENT, qui a pris en compte : les contraintes techniques, économiques et réglementaires (POS, PLU, SCOT,...) le conseil communautaire a approuvé le zonage d'assainissement des communes de Saint Mathurin sur Loire, La Ménitric, Corné et La Daguenière.

Ces zonages d'assainissement vont maintenant être soumis à enquête publique après validation concordante des communes concernées.

### ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES : TARIFS 2011.

Le conseil communautaire a délibéré sur les tarifs 2011 en matière d'assainissement :

#### Assainissement collectif :

Abonnement : +1.5%

Remboursement des frais de branchement : +2%

Participation pour raccordement à l'égout : +2%

Assainissement non collectif : Tarifs inchangés

### RENOUVELLEMENT DU GESTIONNAIRE DES MULTI-ACCUEILS DE BRAIN SUR L'AUTHION ET LA MÉNITRIC.

Le marché d'exploitation des multi-accueils « Ronde lys » et « Gabar'Ronde » arrivant à échéance en fin 2010, une procédure d'appel d'offre a été lancée pour son renouvellement. En concurrence avec l'entreprise « People and Baby » c'est finalement la Mutualité Française Anjou-Mayenne qui a été reconduite. Cette consultation a permis de revoir en détail les prestations et d'apporter les ajouts nécessaires.

## A.i.D.A.L

Association Intercommunale  
pour le Développement de l'Animation et des Loisirs

### La vie de l'espace jeunesse est un long fleuve pétulant !

Construction d'un terrain de pétanque (débuté pendant les vacances de février), mise en place d'un séjour (contenu encore à déterminer avec les jeunes), aménagement de l'EJ (achat et construction de mobilier), soirées gourmandes autour de crêpes ou encore théâtre d'impro, sorties culturelles et sportives, l'hiver ne risque pas d'être ennuyeux de sitôt !

### Empruntez la Passerelle !

Entre les vacances de février et d'avril, plusieurs activités Passerelle (réservées aux 12/14 ans) seront mises en place : futsal, hand et sports de raquette d'un côté, jeux de figurines (Warhammer, Dungeons et Dragons, Magic...) animés par Tristan Ferret de l'autre, le tout en alternance un mercredi sur deux.



### Côté multimédia : des ateliers découverte

Le 27 janvier dernier, 4 personnes ont fait leur premier pas sur Internet en participant à l'atelier d'initiation Niveau 1. Dans une ambiance résolument bon enfant, nos 4 apprentis ont, deux heures durant, appris à utiliser un navigateur, à visiter des sites, à faire des recherches... Ravis de l'expérience, ils sont parés pour le Niveau 2 ! Le programme du 2<sup>ème</sup> trimestre sera disponible à la mairie et à la médiathèque dès la fin du mois ! Si vous aussi souhaitez participer à l'un des nombreux ateliers thématiques, inscrivez-vous (adhésion 5€/an, pour un accès illimité à tous les services multimédia) !

### N'oubliez pas les permanences

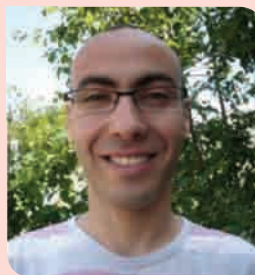
L'informatique vous tente mais ce n'est pas votre tasse de thé, vous ne savez pas comment vous y prendre, vous avez des questions... Profitez des temps de permanence multimédia pour solliciter l'animateur : le mardi de 10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et le vendredi de 17<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup> à la médiathèque. Poussez les portes, il n'y a pas besoin de rendez-vous !

### Un soutien technique aux associations

Afin d'aider l'association du Comité des Coiffes à valoriser et promouvoir son évènement, qui se déroulera les 23 et 24 juillet prochains, l'animateur apporte sa contribution pour la conception d'un blog sur la plateforme OverBlog. Entre découverte de l'outil et soutien technique, ce partenariat inscrit l'EPN (Espace Public Numérique) avant tout comme un lieu de ressources.

#### INFOS PRATIQUES...

AIDAL (Secrétariat) - 02 41 68 15 72  
9<sup>h</sup>-12<sup>h</sup>30 et 14<sup>h</sup>-17<sup>h</sup>30, du mardi au vendredi



Ali KHALED  
Espace Jeunesse  
09 63 51 67 85



Jean-Marie DELAUNAY  
Multimédia  
06 48 37 40 72

## École de Musique Vallée Loire Authion

Depuis le début décembre 2010 l'École de Musique Vallée Loire Authion (EMVLA) fonctionne avec son nouveau conseil d'administration qui compte une quinzaine de bénévoles.

Françoise LIZÉ a été réélue au poste de présidente. La coordination est toujours assurée par Nicolas DEBRAY qui dirige avec dynamisme une équipe de vingt enseignants.

### Le mois d'avril sera le temps fort de la saison culturelle de l'école.

Du 4 au 16 avril les élèves des niveaux supérieurs de l'école travailleront en atelier avec les intervenants de la Galerie Sonore d'Angers pour construire un spectacle autour de la Musique Orientale.



Une première représentation en duo avec le groupe TARABESQUE en sera l'aboutissement le samedi 16 avril 2011 à l'Espace Séquoïa de Corné.

Parallèlement, un travail effectué par les trois professeurs de guitare et leurs élèves et ayant pour thème : « l'histoire de la guitare » se concrétisera par la présentation d'un spectacle le vendredi 22 avril 2011, également à l'Espace du Séquoïa de Corné. Ce projet a pu être monté grâce à un don de la troupe « LES BOUILLARDS » de Corné que l'association remercie.

Dimanche 15 mai à Andard, salle Pierre Tchernia, venez écouter un grand rassemblement de clarinettes. Ce spectacle réunira les élèves de « MUSICOLLÈGE », école associative d'Angers, et ceux de l'EMVLA.

Vendredi 20 mai une soirée concert des ensembles instrumentaux de l'école aura lieu à la salle des fêtes de St Mathurin.

Enfin un dernier spectacle sera proposé le vendredi 17 juin 2011 à Brain sur l'Authion, en étroite collaboration avec l'Harmonie Brain Andard, sous la forme d'un conte musical pour chœur d'enfants et quintette de cuivres : « Regard d'Enfance ».

Toute l'équipe de l'association s'investit avec passion dans sa mission, qui est de promouvoir l'apprentissage de la musique et la pratique instrumentale sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Vallée Loire Authion, et espère ainsi contribuer à la qualité de vie dans les huit communes. 12 élèves ménitréens profitent de cet enseignement.

*Retrouvez l'ensemble du programme des manifestations sur le site : <http://pagesperso-orange.fr/assoc.emvla>*

## Multi accueil Gabar'Ronde

### L'accueil des enfants à Gabar'ronde

L'année 2010 est une année charnière pour l'équipe du multi accueil Gabar'ronde, ouvert depuis 2006. Le travail de l'année 2010 a consisté à poursuivre la réflexion sur les groupes d'âges.

Les enfants grandissent vite et l'aménagement des locaux doit suivre ces évolutions.

A partir de juillet, l'équipe a choisi de mieux investir les 2 salles d'accueil pour répondre aux besoins de chacun.

La « **salle des chenilles** » accueille désormais les enfants de moins de 18 mois : avec un espace BB fermé par des barrières ajourées, un espace moteur composé de coussins de motricité (marches, plans inclinés et tunnel), un espace dînette/poupées semi-ouvert et un espace découverte (construction, manipulation...).

Les enfants trouvent dans les étagères des boîtes, des jeux et des jouets à explorer, tirer, vider, à pousser, à manipuler ... Des porteurs sont proposés à différents moments de la journée.

Ces enfants de 10 à 18 mois découvrent leur corps, la motricité et ont besoin d'expérimenter à leur guise tout en étant soutenu par l'adulte dans ses découvertes.

La « **salle des papillons** » accueille les enfants de + de 18 mois dans la mesure où ils sont capables de suivre ce groupe dans le respect des règles et consignes.

Cette salle est aménagée en 5 espaces : « l'espace véhicules », « espace dînette poupées », « espace bibliothèque », « espace construction » et un « espace fermé ».

La structure Gabar'ronde accueille les enfants de 0 à 4 ans le temps d'une course, une demi-journée ou une journée pour l'accueil occasionnel et pendant votre temps de travail ou de recherche de travail en accueil régulier. Il est ouvert de 7<sup>h</sup>30 à 18<sup>h</sup>30 du lundi au vendredi. Le tarif horaire est calculé à partir de vos revenus 2009 pour cette année 2011 et en fonction du nombre d'enfants à charge.

■ Vous pouvez vous renseigner ou prendre rendez-vous avec Raphaële Rivet, responsable de la structure Gabar'ronde par téléphone au 02 41 44 43 55 ou [multiaccueil-lamenitre@mfam49-53.fr](mailto:multiaccueil-lamenitre@mfam49-53.fr) ■



## Relais Assistantes Maternelles « L'Arlequin »

**Au quotidien, tous les mardis entre 9<sup>h</sup> et 12<sup>h</sup>, le Relais Assistantes Maternelles « L'Arlequin » est ouvert à l'espace André Pelé.**

Assistantes maternelles, enfants et parents employeurs peuvent se retrouver pour un moment ludique et convivial.

Le relais propose aussi des animations collectives en partenariat avec les enfants et le personnel des multi accueils de la communauté de communes.

En ce début d'année une soirée d'échange sur le bilan 2010 et les projets 2011 a eu lieu.

A la demande des assistantes maternelles, une information sur les Maisons d'Assistantes Maternelles a été présentée par la référente du Conseil Général.



Pour tous renseignements administratifs : liste d'assistantes maternelles, contrat, ... les permanences ont lieu : Structure Multi Accueil Petite Enfance  
Rue Joliot Curie - 49250 LA MÉNITRÉ

Le mardi entre 16<sup>h</sup> et 19<sup>h</sup> / Le jeudi de 13<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup>

Il est aussi possible de prendre rendez vous pour un autre moment de la semaine sur toute la communauté de communes.

■ Contact animatrices

Annick JOUNIAUX - 02 41 44 47 42 / 06 85 07 43 55

Catherine LE BRIS - 02 41 45 55 75 / 06 85 07 42 09

## Brèves

### DÉCHETS : FERRAILLES

Nous constatons que de plus en plus de Ménitréen(ne)s cèdent à la facilité et se débarrassent de leur déchets encombrants et autres « ferrailles » en les abandonnant en bord de route, incités en cela par des « publicités » faites par les Gens du Voyage. Il ne s'agit pas là de porter un regard critique sur un mode de vie choisi par une minorité de la population française.

Il convient néanmoins de rappeler que l'abandon de détritiques dans la nature et le brûlage à l'air libre des ordures ménagères sont strictement interdits. Les entreprises ou particuliers ont obligation d'utiliser les moyens mis à leur disposition par les collectivités pour l'élimination de leurs déchets (collecte, déchèterie). Toutes ces mesures ont pour objectif de limiter les nuisances pour la nature et les atteintes à la santé humaine.

Les filières de traitement au départ des déchèteries organisent un traitement cohérent et respectueux de l'environnement pour nos déchets, en lien avec les

législations en vigueur. Lorsque des personnes récupèrent vos encombrants, ils récupèrent les parties qui les intéressent, sans aucune protection particulière par rapport à la dangerosité de ce qu'ils manipulent (métaux lourds, gaz...). Le reste est le plus souvent brûlé à l'air libre ou jeté dans les canaux.

Depuis 2004, la quantité de ferrailles collectée par le syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères (SMICTOM) a été divisée par 2,3 par an et par habitant. Cette baisse spectaculaire des tonnages de ferrailles « valorisées » (le syndicat vend les déchets recyclables collectés) ne sont pas sans conséquences sur le budget du SMICTOM. Aussi, en déposant vos encombrants sur les bords des routes ou en les faisant directement enlever depuis votre domicile, vous enfoncez la loi et contribuez directement à l'augmentation de votre redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

